

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :

Commune de Saint-Benoît
Direction des Services Techniques
Direction Eau et Assainissement
BP 61
97470 Saint-Benoît
Tél. 02 62 50 88 00 Fax. 02 62 50 88 01

2. OBJET DU MARCHE :

Accord-cadre à bons de commandes pour des travaux de modernisation et de renforcement des réseaux AEP/EU de la Commune de Saint-Benoît

3. LIEU D'EXECUTION :

Territoire de la Commune de Saint Benoît

4. TYPE DE PROCEDURE

La présente consultation est faite sous la forme d'une procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

5. CRITERES POUR LE CHOIX DU PRESTATAIRE

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. **Prix : 60%**
2. **Valeur technique : 40%** voir en ce sens l'article 6 du Règlement de consultation

6. PLAN DE SOUS-TRAITANCE (article 1 du Décret du 31 janvier 2018 pris pour l'application du 3^{ème} alinéa de l'article 73 de la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique)

Conformément au Décret n°2018-57 du 31 janvier 2018, pris en application du 3^{ème} alinéa de l'article 73 de la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant dispositions en matière sociale et économique, **le soumissionnaire produit, dans son offre, un plan de sous-traitance aux petites et moyennes entreprises locales.**

Ce plan indique les modalités de participation des petites et moyennes entreprises locales à l'exécution du contrat. Il comporte, pour chacune des entreprises concernées, les informations prévues par la déclaration de sous-traitance.

Lorsque le soumissionnaire ne prévoit pas de sous-traiter à des petites et moyennes entreprises locales, le plan de sous-traitance se limite à en mentionner les motifs.

7. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le dossier de consultation des entreprises doit être retiré gratuitement par voie dématérialisée directement **sur le site du profil acheteur de la commune** : <http://www.achatpublic.com>

8. DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le Lundi 25 février 2019 à 12h00 (heure locale) soit 09h00 (heure de Paris).

9. LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent obligatoirement être transmises par voie dématérialisée sur le profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

10. DATE D'ENVOI DE L'AVIS AUX PUBLICATIONS (BOAMP+PRESSES LOCALES) :

Le 24.01.2019